



COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

REUNION DU COMITE REGIONAL BFC

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Salins les Bains, le 24 février 2024

Cette Assemblée Générale Extraordinaire est destinée à la mise à jour des Statuts et du Règlement Intérieur du Comité Régional BFC, afin d'en assurer la conformité exigée par la FFPJP.

Convoqués : les Grand électeurs et les élus du Comité Régional.

Présents : Ludovic Baudement, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Mickaël Dumeige, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Joseph Illana, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengi, Christine Maujonnet, Christian Perraudin, Alain Vorillion, Mireille Vorillion, Christian Berthet, Fernand Brette, Bernard Caritey, Pierre Fossaert, François Illana, Antoine Martinello.

Absents excusés : Robert Maujonnet (Grand électeur), Romain Puech (Grand électeur), Amar Meziani, Sandrine Tarbes.

Absent : Gwenael Cheveau (Grand électeur).

Le Président Robert Dutronc rappelle l'objet de cette Assemblée extraordinaire ; Paulo De Bastos détaille alors point par point les articles des Statuts et du Règlement Intérieur actualisés auparavant par la Commission des textes, avant de les soumettre à l'acceptation de l'Assemblée.

Le total absolu des voix dont dispose l'Assemblée est de 137 voix ainsi réparties :

CD21 : 19 voix, CD25 : 18 voix, CD 39: 17 voix, CD58 : 18 voix, CD70 : 17 voix, CD71 : 22 voix, CD89 : 18 voix, CD90 : 8 voix.

Absents : 1 Grand Electeur du CD21(- 6 voix), 1 Grand Electeur du CD58 (- 6 voix), 1 Grand Electeur du CD90 (- 2 voix).

Le collège étant incomplet, le nombre de suffrages exprimés revient à 123 voix.

Résultat du vote :

123 voix exprimées, compte-tenu des 14 voix manquantes (137-14).

Par 0 voix contre et 0 abstention, l'Assemblée adopte les nouveaux Statuts du Comité Régional BFC et son nouveau Règlement intérieur.

Au regard de ce résultat, et en conclusion, le Président Robert Dutronc remercie l'objectivité de l'Assemblée assurant ainsi ces réformes.

La séance est levée à 11h.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC

